L'URGENCE SOCIALE

LES MISSIONS DE L'URGENCE SOCIALE

Proposer un accueil d'urgence adapté mixte, de jour et de nuit

Mettre à disposition des prestations adaptées :

- gratuites (petits déjeuners, douche, collation)
- avec participation financière (centre d'hébergement d'urgence, restaurant social, laverie, bagagerie et casiers)

Proposer un accompagnement médico-social

- Permanences médicales (intervenants extérieurs: médecin généraliste, psychologue, psychiatre)
- Service socio-administratif :
  - évaluation d'une demande de domiciliation, accès aux soins, accompagnement au logement
  - accompagnement social: assistante sociale, éducateur spécialisé, conseillère en Économie Sociale et Familiale

Proposer des ateliers de redynamisation et de socialisation

- ateliers d'art-thérapie
- séances de sophrologie
- ateliers autour de l'écriture et de la musique
- atelier réduction des risques - dépistage - prise en charge des addictions
- dépistages

Assurer des maraudes sociales

3 demi-journées par semaine, afin d'aller à la rencontre des personnes « sans abri » vivant dans la rue et non connues du service Urgence Sociale.

- créer du lien et orienter vers le service Urgence Sociale
- intervenir suite à un signalement
- les partenaires : le Réseau Santé Précarité - le Service Proximité de la Mairie - la Croix-Rouge - le Secours Catholique - les deux CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) l'Hôpital de la Fon tonne (psychiatrie et urgences) - la Police Municipale.

Pour qui ?

Les personnes sans domicile stable, majeures et sans enfant à charge.

Horaires et Contacts

- Accueil de jour : du mardi au dimanche, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30 du 15/09 au 15/06
- Accueil de jour : du mardi au dimanche, de 8h à 12h et de 13h à 16h du 15/06 au 15/09
- Restaurant social : du mardi au dimanche, de 12h à 13h30 du 15/09 au 30/06
- Centre d'hébergement d'urgence : du lundi au dimanche, de 18h à 8h du 15/09 au 15/06

Tél. 04 92 91 38 60

LA MARAUDE SOCIALE

- Aller à la rencontre des personnes « sans abri » vivant dans la rueet non connues du service Urgence Sociale
- Créer du lien et orienter vers le service Urgence Sociale
- Les partenaires : Réseau Santé Précarité - Service Proximité de la Mairie - Croix- Rouge - Secours Catholique - CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) - Centre Hospitalier de la Fontonne (psychiatrie et urgence) - Association ALC Réso - Police Municipale.
- Intervenir auprès des personnes suite à un signalement

Po ur qui ?

Les p ersonnes sans abri

Horaires et contacts

- Mardi après-midi de 14 h à 17 h
- Mercredi et vendredi matin de 8 h à 11h30

Tél. 04 92 91 38 60

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes